

28 juin 2011

11.389

Question du groupe socialiste

Quel avenir pour le CNIP?

Fin 2010, devait être livré un rapport d'audit sur le CNIP. Quelles en sont les conclusions?

Il semble que le mandataire chargé de cette expertise serait aussi chargé d'accompagner la direction. Est-ce exact?

Comment le Conseil d'Etat apprécie-t-il la situation actuelle?

Au moment où le CNIP est partie prenante d'une mesure du contrat-région en partenariat avec les fleurons du Val-de-Travers, le retour à la sérénité nous paraît indispensable.

Signataires: J. Lebel Calame, J.-P. Cattin, T. Huguenin-Elie et S. Locatelli.